Un plan de cinq ans pour mettre le bruit en sourdine

Selon les études, 231 000 Parisiens souffrent du bruit. Deux adjoints ont présenté hier une série de mesures pour en limiter les conséquences à l'horizon 2020.

C'EST UN PLAN ANTIBRUIT qui cause, selon certains opposants, « beaucoup de bruit pour rien ». Hier, Célia Blauel (EELV), adjointe chargée de l'environnement et du développement durable et Christophe Najdovski, adjoint chargé des transports et de la voirie, se sont fendus d'une petite opération de communication au bord du périphérique, porte de Vincennes (XIIe). Ils étaient accompagnés de Catherine Baratti-Elbaz, maire PS du XIIe. Mission ? Mesurer le bruit, médiatiser leur nouvelle carte du bruit 2015 et annoncer un plan pour lutter contre les nuisances sonores... Le tout à l'horizon 2020.

■ **Donnez votre avis sur 34 actions à mener** Leur nouveau plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), consultable en fin de semaine prochaine sur Paris.fr, accompagné de la nouvelle carte du bruit 2015, sera à l'ordre du jour, lundi au prochain Conseil de Paris. Il comportera 34 actions à mener. Rien de réellement concret dans l'immédiat. Mais un programme qui propose à l'horizon 2020 un enrobage antibruit sur de nouvelles portions du périphérique, la limitation à 30 km/h sur tout Paris (sauf les grands axes), deux nouvelles stations de Bruitparif en plus des six actuelles afin de mesurer les nuisances sonores, des opérations de sensibilisation du public et des invitations faites aux policiers afin qu'ils n'utilisent leur sirène que si nécessaire, etc.

■ **231 000 Parisiens souffrent du bruit** « C'est un enjeu de santé publique, martèle inlassablement le docteur Bertrand Lukacs, spécialiste de la question. Selon un sondage Ifop d'octobre dernier, pour le ministère de l'Ecologie, la pollution sonore préoccupe 86 % des Parisiens. Au total, 231 000 parisiens souffrent du bruit, en bordure du périphérique mais également sur les anciens axes rouges de la capitale. La délibération du prochain Conseil de Paris précise qu'en Europe, le bruit provoque chaque année 10 000 morts prématurés et ravage le sommeil de 8 millions d'adultes...

■ **5 M € pour enrober le périphérique** Le point phare du plan est l'enrobage Anctil d'ici 2020 sur des portions (encore non identifiées) du périphérique. Cela a déjà été fait portes de Vincennes et de Clignancourt. Ce vaste chantier porterait l'enrobage insonore de 10 à 30 % de sa surface. Une opération dont le coût est déjà évalué à 5 M €.

■ **Du déjà-vu ?** Selon Yann Wehrling, porte-parole du MoDem et conseiller de Paris, ce plan Anctil, c'est « juste du recyclage de vieilles délibérations. Ils nous ont déjà fait le coup sous la mandature Delanoë. Et rien ne s'est passé ». En 2008, une délibération semblable s'était invitée au Conseil de Paris. En 2013, la ville avait décidé de limiter l'avenue de Clichy à 30 km/h (*voir encadré*) — sur cette opération, « il n'y a pas eu de bilan », reconnaît Celia Blauel... Quand au périphérique, « il serait plus intelligent de le couvrir que de l'enrober, estime encore Yann Wehrling, pour le bruit, la pollution, pour y récupérer du foncier et y construire des logements ». Des architectes urbanistes proposent même de le faire disparaître d'ici vingt ans. La semaine dernière, l'écologiste Celia Blauel trouvait l'idée... « intéressante ».

CÉLINE CAREZ

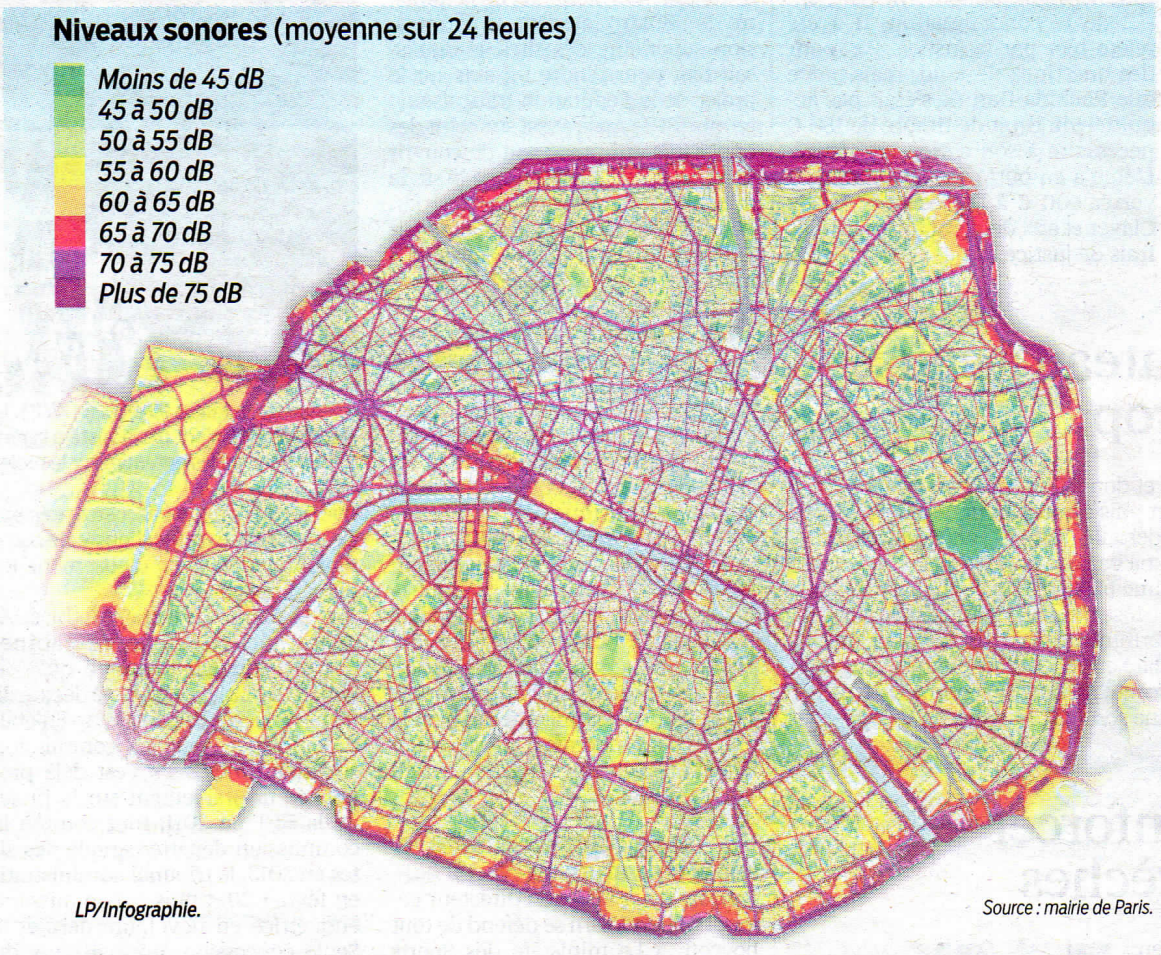

Carte 2015 des nuisances sonores. Elle met en évidence les axes les plus fréquentés et les plus bruyants. Les klaxons ou sirènes ne sont pas pris en compte. Le seuil maximum légal est de 68 dB. *(Source/Mairie de Paris.)*